

Les entrevues d'enquête



Présenté par
Michel St-Yves
Psychologue judiciaire

Sûreté du Québec
Service de l'analyse du comportement

École Nationale de Police du Québec
Université de Montréal (École de criminologie)

Université de Montréal, 29 octobre 2009

Partie II

L'interrogatoire de police

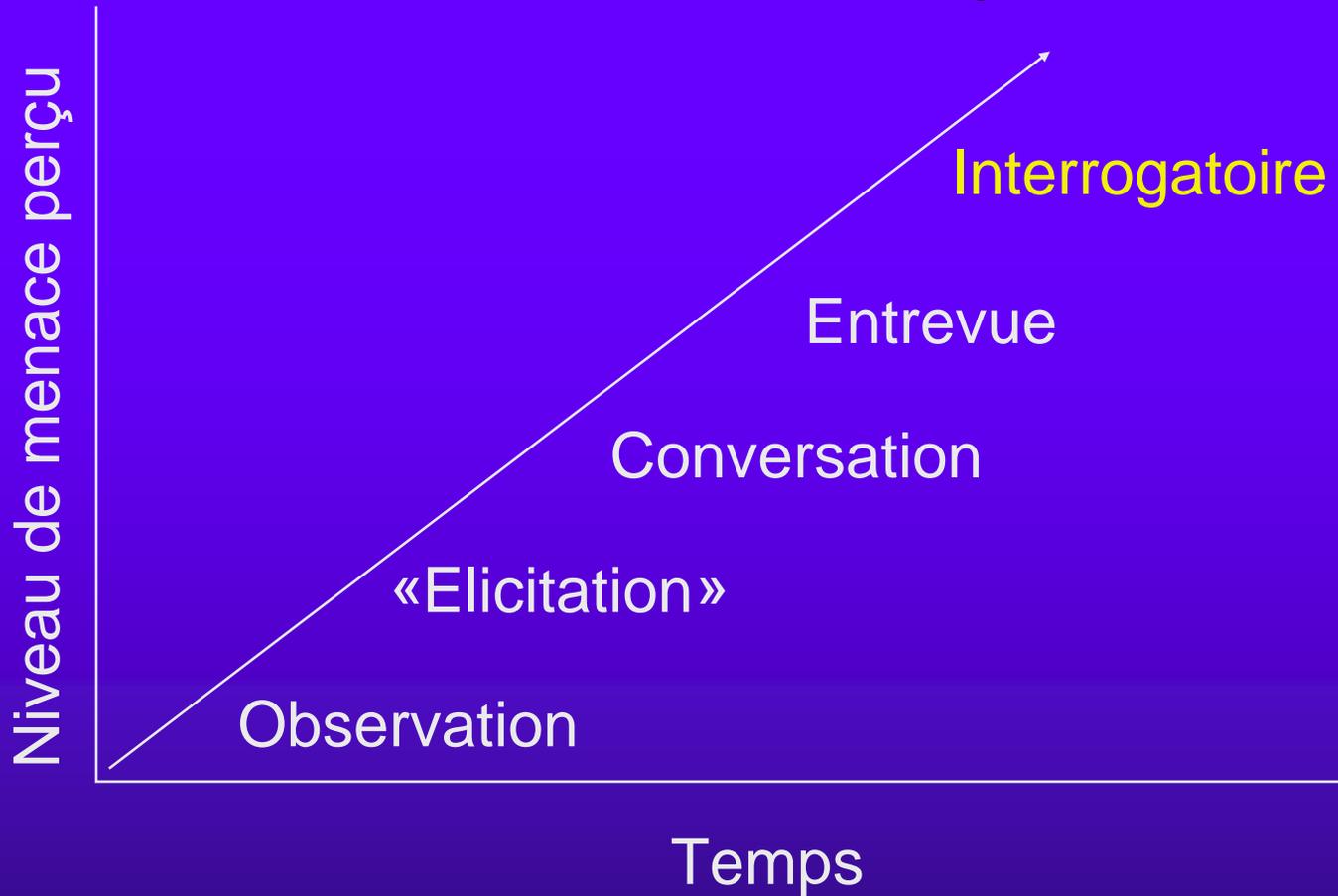




L'interrogatoire de police

- Psychologie de la confession et du déni (modèles théoriques et recherche empirique);
- Profils de suspects (Introvertis vs Extravertis);
- L'interrogatoire (stratégies et techniques);
- Aspects juridiques;
- Les vulnérabilités (déficiência intellectuelle, troubles mentaux, fausses confessions).

Les méthodes de renseignement





Le phénomène de la confession

Question 1

Pourquoi certaines personnes confessent leur crime à la police?

Question 2

Pourquoi certaines personnes ne confessent pas leur crime à la police?



Le processus décisionnel durant un interrogatoire de police

Dois-je confesser ou non?



Plusieurs facteurs peuvent influencer ce processus décisionnel



Est-ce que la décision du suspect est réversible?

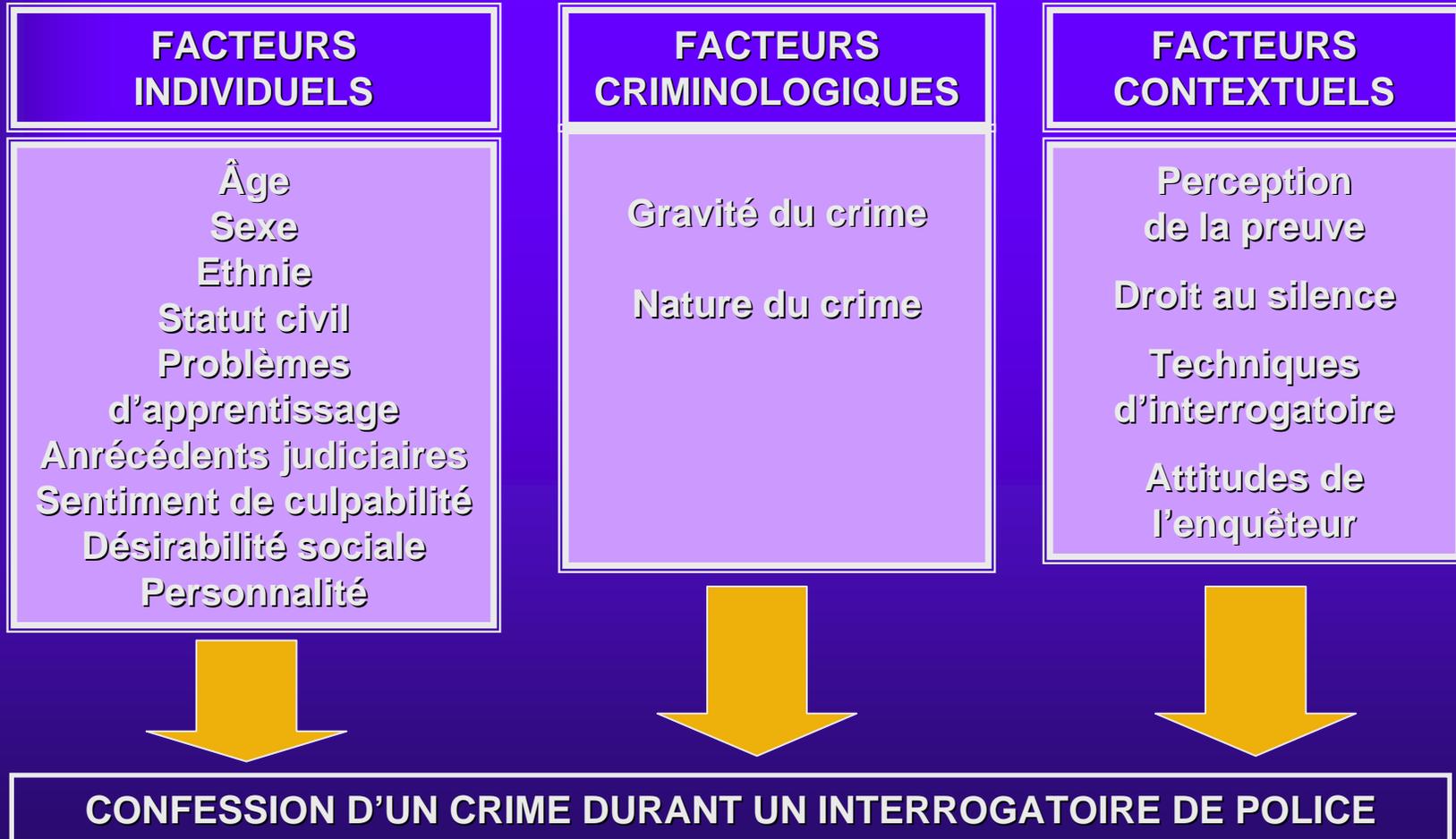
De toute évidence, la réponse est oui, mais...

Dans une étude récente*, nous avons trouvé que 25% des personnes condamnées (n = 230) ont rapporté qu'elles avaient changé leur position initiale durant l'interrogatoire.

La moitié d'entre eux ont finalement décidé de ne pas confesser.

*Deslauriers-Varin & St-Yves (2006)

Facteurs de prédiction associés à la confession et au déni



Facteurs associés avec la confession et le déni

Études empiriques

Facteurs individuels

Ils confessent plus souvent...

- 
- **Âge?**
 - ◆ **Adolescents et jeunes adultes** (Softley, 1980; Phillips & Brown, 1998; Pearse et al., 1998).
 - ◆ **Aucune différence** (Leo, 1992; Moston et al., 1992; St-Yves, 2002; Deslauriers et St-Yves, 2006)
 - **Sexe?**
 - ◆ Femmes (Phillips & Brown, 1998) ?
 - **Statut marital**
 - ◆ Célibataire (St-Yves, 2002; Deslauriers-Varin & St-Yves, 2006)
 - **Ethnie?**
 - ◆ Race blanche (Pearse et al., 1998; Phillips & Brown, 1998; St-Yves, 2002).
 - ◆ **Non caucasian** (Deslauriers et St-Yves, 2006)
 - **Antécédents criminels?**
 - ◆ Ceux qui n'ont pas d'antécédents criminels (Neubauer, 1974; Softley, 1980; Evans, 1993).
 - ◆ **Aucune différence** (Leiken, Philips et Brown, 1998; Zander, 1979; St-Yves, 2002; Deslauriers et St-Yves, 2006).
 - **Personnalité**
 - ◆ Personnalité introvertie (Gudjonsson & Petursson, 1991; St-Yves, 2002).
 - ◆ **Sentiment de culpabilité** (Gudjonsson, 2003; St-Yves, 2002; Deslauriers et St-Yves, 2006)

Facteurs associés avec la confession et le déni

Études empiriques

Facteurs criminologiques

- Nature du crime?
- Gravité du crime?

Ils confessent plus souvent

- ◆ Crime contre la propriété (Mitchell, 1983; Neubauer, 1974).
- ◆ Crimes sexuels (Mitchell, 1983). **Autres qui ont trouvé le contraire** (Holmberg et Christianson, 2002; St-Yves, 2002).
- ◆ Plus le crime est sérieux (ou perçu comme étant grave) (Evans, 1993; Moston, Stephenson & Williamson, 1992; Phillips & Brown, 1998; St-Yves, 2002).
- ◆ Les meurtriers non sexuels sont deux fois plus nombreux que les agresseurs sexuels à faire des aveux (Holmberg & Christianson, 2002)



Facteurs associés avec la confession et le déni

Études empiriques

Facteurs contextuels

Droits (se prévaloir de ses droits)

Qualité de la preuve
(varie de 10% to 70%, Williamson, 1993)

Techniques d'interrogatoire?

Attitudes de l'enquêteur

Ils confessent plus souvent

- ◆ **Ceux qui se prévalent de leurs droits (silence/avocat)** (Deslauriers & St-Yves, 2006; Moston, Stephenson & Williamson, 1992; Phillips & Brown, 1998).
- ◆ **Ceux qui croient que la police possède suffisamment de preuve** *those who think that police has enough/good evidence* (Deslauriers & St-Yves, 2006; Evans, 1993; Moston, Stephenson & Williamson, 1992; Phillips & Brown, 1998; Williamson, 1993).
- ◆ Briser les résistances, faire appel à la conscience du suspect, identifier les contradictions, justifications morales, excuses, flatterie (Inbau et al., 2004; Leo, 1996).
- ◆ **Pas si efficace...** (Baldwin, 1993; Bull, 2006; Deslauriers & St-Yves, 2006; Evans, 1993; Irving et McKenzie, 1989; Moston, Stephenson et Williamson, 1992; Pearse et Gudjonsson, 1996; Pearse et al., 1998). **Mais elles peuvent influencer le sentiment de culpabilité et la perception de la preuve.**
- ◆ Empathie, respect, ouverture (Baldwin, 1992; Holmberg & Chistianson, 2002; Langfeldt, 1993; Moston et al., 1993; Shepherd, 1991; Williamson, 1993).





La psychologie de l'aveu

(Gudjonsson et ses collègues, 1991, 1994)

◆ Facteurs facilitants:

- **La preuve** (qualité de la preuve, réelle or perçue)
- **Pressions internes** (besoin de se confesser, culpabilité, remords)
- Pression externe (techniques persuasives, torture, parfois la mise en garde)

◆ Facteurs inhibiteurs:

- Conséquences réelles (ex.: emprisonnement, rupture conjugale, perte d'emploi) (Plus flexibles et différées)
- Conséquences personnelles (ex.: image, perception d'autrui, réputation) (Moins flexibles et immédiates)

Et...

- **Les droits (s'en prévaloir)** (Deslauriers & St-Yves, 2006; Moston, Stephenson & Williamson, 1992; Phillips & Brown, 1998).
- **L'attitude de l'enquêteur** (Deslauriers & St-Yves, 2006; Holmberg & Christianson, 2002; Moston et al., 1993; Shepherd, 1991; St-Yves, Tanguay & Crepault, 2004 Williamson, 1993).



$$FF > FI = C$$



Motivation pour avouer

Gudjonsson Confession Questionnaire Revised (Gudjonsson & Sigurdsson, 1999).

Trois items liés à la perception de la preuve et au sentiment de culpabilité

- “La police va de toute façon démontrer ma culpabilité”
- “Cela paraît évident que j’ai commis ce crime”
- “Je me sens coupable (remords) d’avoir commis ce crime”



Motivation pour ne pas avouer

Gudjonsson Confession Questionnaire Revised (Gudjonsson & Sigurdsson, 1999).

Trois items liés au contexte de l'interrogatoire

- “Le manque de confiance à l'endroit des policiers”
- “L'avocat lui a conseillé de ne faire d'aveu”
- “L'attitude négative du (des) policier(s)”



Personnalité et techniques d'entrevue

Deux types:

Introversi Évitant, Dépendant, Schizoïde

Décrit ou perçu comme étant tranquille, discret, réservé

Extraversi Antisociale, Narcissique, Histrionique

Décrit ou perçu comme étant confiant, arrogant, égocentrique



Comportement des suspects introvertis durant une entrevue policière

- Très inconfortable, émotif, tendu, anxieux;
 - Respectueux de l'autorité;
 - Mauvais menteur;
 - Tolère mal l'anxiété (facilement submergé).
-
- *Ces individus sont plus enclins à collaborer et à reconnaître leur crime. Ils ressentent souvent le besoin de se confesser.*
 - L'aveu est viscéral (émotionnel).



Entrevue avec les introvertis

(Profil d'interrogateur de type « compassion »)

- ◆ Prendre le temps pour établir une relation de confiance et propice à la confidence;
- ◆ Éviter de montrer une attitude autoritaire ou dominante;
- ◆ Maintenir l'intérêt du sujet en s'avançant vers lui et en le touchant;
- ◆ Ne le jugez pas. Valorisez-le. Utilisez les méthodes d'écoute active;
- ◆ Pressions internes (culpabilité, remords, besoin de se confesser);
- ◆ Thèmes (facteurs explicatifs): victimisation, problèmes émotionnels/affectifs, geste isolé (perte de contrôle);
- ◆ Soulagement suite à l'aveu.



Comportement des suspects extravertis durant une entrevue policière

La collaboration est presque toujours associée à leur profit personnel.

Antisociaux

- ◆ Évasif, habile (ou à l'aise) pour mentir;
- ◆ Manipulateur;
- ◆ Peut montrer de l'anxiété, de la peur, mais rarement de la culpabilité pour ses crimes.

Narcissique

- ◆ Vantardise, prétention, mégalomanie;
- ◆ Arrogance, attitude hautaine, fierté;
- ◆ Charme superficiel (« bon vendeur »);
- ◆ S'attend souvent à un traitement spécial.

Le narcissique vous appréciera si vous savez l'apprécier (l'admirer)!



Entrevue avec les extravertis

- ◆ Profil d'interrogateur de type « rationnel »: l'aveu est cérébral (non émotionnel);
- ◆ Être perçu comme confiant et en contrôle;
- ◆ Utiliser les pressions externes (techniques d'entrevue persuasives);
- ◆ Facteurs explicatifs: attribution externe (intoxication, provocation, influence, etc.);
- ◆ Mettez en valeur la qualité de la preuve;
- ◆ Aidez-les à trouver son propre profit;
- ◆ Avec les narcissiques, nourrissez-les en les valorisant. Soyez bon public.



Introversi ou extraverti?

Pour les agresseurs sexuels qui ont un profil de personnalité introverti, l'aveu semble plus une affaire personnelle (estime de soi, intégrité), alors que pour les extravertis, l'aveu semble davantage une affaire publique (image, réputation).



Sauver la face

Mécanismes de défense

- **Minimisation** (Atténuer la responsabilité/la gravité du geste)
- **Projection** (rejeter une partie du blâme sur la victime)
- **Rationalisation** (prêter des intentions plus honorables)

Il faut donc minimiser le geste (déresponsabiliser) et/ou valoriser le suspect pour amortir l'impact de l'aveu sur son estime de lui et lui éviter de vivre de la honte et de l'humiliation (perdre la face).

Psychologie du rapport

Cinq règles de base

1) Rester objectif

- Effet de primauté (Asch, 1952; 1987);
- Effet Pigmalion dit Rosenthal (Rosenthal et Jacob, 1968);
- Vision tunnel.

2) Construire un rapport

- Amorcer un bon contact;
- Régler ses préoccupations.

3) Écouter

- Encouragement (OK, je vois, Euh mmm);
- Reformulation / reflet / miroir / technique de l'écho;
- Identifier les émotions / montrer de l'empathie (facilite l'insight);
- Questions ouvertes et sans jugement (éviter les pourquoi et les oui mais);
- Utiliser le " Je " (cela humanise le rapport)
- Tolérer les silences (encourage la personne à parler)

4) Garder une attitude professionnelle

- Ouverture
- Propension à vivre du stress / de la colère;
- Autorité (Cialdini, 1993; Milgram, 1974; Zimbardo, 1971)
- Confiance en soi (compétence);
- Prise de décision éthique (Shepherd, 1991).

5) Savoir conclure





Vision tunnel

- ◆ « *La vision tunnel est insidieuse. Cela peut affecter tous ceux qui sont impliqués dans l'administration de la justice avec parfois des résultats tragiques [...] N'importe qui, policier, procureur ou juge peut être infecté par ce virus* » (Williamson, 2006b : 157, traduction libre).

Les techniques d'interrogatoire



La préparation

- 1) De quelle façon l'entretien contribuera-t-il à l'enquête?
- 2) Que sait-on de la personne à interviewer?
- 3) Que reste-t-il à établir? (Alibi? Opportunité exclusive? Complicité?)



Entrevue (non accusatoire)

1) **Rapport**

a) Liens communs / dirigés

- Se présenter / Lui donner ses droits (silence + avocat);
- Régler ses préoccupations;
- Évaluer l'état d'esprit conscient (état psychologique/QI);
- Créer un lien de confiance et un climat favorable à l'aveu;
- Observer son comportement (dans un contexte non menaçant);
- Connaître le suspect pour développer des thèmes personnalisés.

b) Liens communs dirigés

- Faire la transition entre les liens communs et la version;
- Préparer le terrain pour la version.

2) **Version (alibi)**

- Connaître sa version (libre) des faits;
- Observer ses réactions (zones d'inconfort);
- Découvrir de nouveaux éléments d'enquête.



Types de questions

Ouvertes

Ce type de question suscite des réponses plus riches et plus précises (Griffiths et Milne, 2006; Fisher et Geiselman, 1992).

« *Décrivez-moi tout ce qui s'est passé samedi dernier?* ».

Intrusives/spécifiques

Commençant habituellement par Qui? Où? Quand? Comment? Pourquoi?). Permettent d'aller chercher des détails additionnels (Griffiths et Milne, 2006).

Fermées

Suscitent des réponses « oui » ou « non » afin de répondre à des points précis (Griffiths et Milne, 2006).

« *Avez-vous frappé cet homme plus d'une fois?* »



Erreurs fréquentes

- Questions spécifiques ou fermées au mauvais moment;
- Questions dirigées et suggestives (« *Êtes-vous normalement agressif lorsque vous buvez?* »);
- Questions en rafale;
- Questions mal formulée (« L'auto roulait-elle vite ou lentement? »)
- Questions à choix forcés (« *Avez-vous frappé ou poussé cette femme?* »);
- Opinions personnelles telles que « *je pense que vous avez frappé cette personne* » (Griffiths et Milne, 2006 : 183).
- Interruptions fréquentes (Ginet et Py, 2001). En moyenne après 7.5 secondes après le début de la narration (Fisher et Geiselman, 1992 : 21)

Questions d'observation

Indirectes et non menaçantes

Les questions d'observation servent à:

- ✓ Observer les réactions;
- ✓ Préparer des thèmes.

Exemples:

- Selon toi, pour quelle raison les gens en viennent à poser un geste semblable?
- Selon toi, est-ce que c'est possible que la personne qui a fait cela le regrette aujourd'hui ?
- Est-ce que c'est possible que ce soit accidentel, dans le sens que la personne qui a fait cela ne voulait pas [crime]?
- Penses-tu que la personne qui a fait cela devrait avoir l'opportunité de s'expliquer ?
- Qu'est-ce qu'on pourrait trouver sur la scène du crime (dans la maison et sur elle) qui pourrait permettre d'identifier avec certitude celui qui a fait cela ?



Principal risque associé aux questions d'observations

- ◆ Même si les réponses à ces questions sont souvent intéressantes et qu'elles permettent parfois de développer ou préciser des thèmes lors de l'interrogatoire, les réactions et les réponses du suspect ne permettent pas d'évaluer objectivement s'il ment ou dit la vérité, et encore moins de dire s'il a commis le crime.





Bonifier la perception de la preuve

- Description détaillée du processus d'enquête et des motivations possibles (ex: tableau);
- Utiliser des éléments de preuve (ex: carte des déplacements enregistrés sur téléphone portable; déclaration d'un témoin, etc.);
- Question d'appât;
- L'enquête démontre clairement que vous avez [crime].

Tout ce que nous voulons savoir à présent c'est le pourquoi? Tout s'explique. Le temps de faire le grand ménage.



Question d'appât

La question d'appât sert à:

- ✓ Bonifier la perception de la qualité de la preuve;
- ✓ Créer de l'anxiété et revoir sa version.

INTRODUCTION :

Monologue sur les nouvelles technologies utilisées dans les enquêtes policières (référence aux émissions de TV, documentaires, autopsie, biologie, etc.). On parle d'ailleurs maintenant de police scientifique. Tu connais l'ADN (expliquer en détail ce que c'est, la précision, le caractère unique).

APPÂT :

«Comment expliquerais-tu qu'on retrouve ton ADN sur [à déterminer] ?»

Principal risque associé à la question d'appât

- ◆ Cette manipulation de la perception de la preuve (exagération ou fausse représentation) est vivement critiquée par certains auteurs parce que ceux-ci prétendent que cela peut conduire à des fausses confessions (Kassin et Kiechel, 1996; Kassin et Gudjonsson, 2004; Redlich et Goodman, 2003).





Confrontation positive

La confrontation positive sert à:

- ✓ Bonifier la perception de la qualité de la preuve;
- ✓ Éviter ou réduire la négation et les objections (qui deviennent futiles);
- ✓ Enclencher un processus décisionnel.

Exemple:

- *«Jos, l'enquête démontre clairement. [Pause] Maintenant, tout ce que nous voulons c'est comprendre pourquoi cela est arrivé».*



Risques associés à la confrontation

- ◆ Le problème à cette étape, c'est que l'enquêteur ne possède souvent aucun élément objectif lui permettant d'avoir la conviction qu'il est réellement l'auteur du crime. Lors de cette confrontation, Buckley (2006) affirme que l'enquêteur doit être raisonnablement certain de la culpabilité du suspect (p. 193). Ce diagnostic repose parfois essentiellement sur le « flair » de l'enquêteur et sur son appréciation des symptômes verbaux et non verbaux associés au mensonge. Pourtant, nombre d'études ont démontré que les taux de succès pour détecter le mensonge dépassent rarement le seuil de 50%, soit l'équivalent d'un « pile ou face » (Mann, Vrij et Bull, 2004; Vrij, 2000).

Thèmes et analogies

(Tout s'explique)



Un thème, c'est la raison probable ou possible qui explique le geste délictuel posé le suspect.

Ce sont les thèmes qui permettent au suspect d'avouer son crime en évitant de perdre la face ou en ayant l'impression de faire un gain. C'est le cœur de l'interrogatoire.

Les analogies supportent les thèmes. Elles servent d'exemples auxquels le suspect peut s'identifier.

Exemples:

Thème: *«Comme tu m'as dit plus tôt (lors des liens communs ou questions d'observation), les filles se moquaient de toi quand t'étais jeune et tu gardais ça en dedans de toi. Cette femme là (victime) a eu une attitude déplaisante à ton égard et ça t'a fait revivre la même chose que dans ton enfance, puis t'as perdu le contrôle».*

Analogie: Histoire semblable/comparable; Le phénomène du harcèlement dans les écoles...

Changer le [crime] pour erreur, geste regrettable, coup de tête, etc.

Principal risque associé au développement de thèmes

- ◆ Cette façon de faire comporte certains risques, notamment la contamination du témoin et la suggestion, qui peuvent conduire à de fausses confessions. Cela est particulièrement vrai si le suspect présente une vulnérabilité intellectuelle (Clare et Gudjonsson, 1995). Ces thèmes sont censés refléter les raisons qui ont poussé l'individu à commettre le crime mais ils traduisent parfois davantage la perception de l'enquêteur.





Traitement des objections et négations

Les objections (ex: c'est impossible parce...; pourquoi dites-vous que; est-ce que je pourrais ajouter quelque chose) sont des résistances que l'on peut surmonter comme suit:

«Je suis content que tu me dises cela que tu n'est pas violent, ça me confirme la perception que j'ai de toi et ça démontre que tu regrettes probablement ce qui s'est passé» (Judo verbal)

Les négations (ex: je n'ai pas fait...; vous faites erreur; je ne répond plus à vos questions) reflètent un manque d'argument (pas d'issue) et une menace (conséquences). Voilà pourquoi il faut développer des thèmes et explorer les appréhensions du suspect:

«Roger, de quoi as-tu peur?»



Principal risque associé au blocage des objections et des négations

- ◆ En agissant ainsi, l'enquêteur doit être prudent car il peut se priver d'informations pertinentes et, par conséquent, se faire piéger par la vision tunnel.



Traitement de l'humeur passive

À ce stade, le suspect est habituellement moins tendu, voire résigné. Il écoute vos thèmes et analogies. Il peut aussi pleurer. L'enquêteur doit alors intensifier le thème et le réduire à une ou deux phrases en soulignant les éléments essentiels. Cette période permet de préparer la question alternative.

Question d'alternative

La question d'alternative sert à:

- ✓ Minimiser la gravité du geste;
- ✓ Rendre le geste plus acceptable (sauver la face).

Exemples:

« Était-ce prémédité ou plutôt un geste impulsif, peut-être accidentel, et regrettable? »

« Était-ce la première fois ou cela s'est produit plusieurs fois? »

Il faut encourager le choix de l'alternative la plus acceptable

TOUT S'EXPLIQUE





Principaux risques associés à la question d'alternatives

- ◆ Cette stratégie est sans doute l'une des plus controversées car elle n'offre au suspect qu'une possibilité, celle de s'incriminer. Les risques de fausses confessions sont donc accrus (Gudjonsson, 2003). Buckley rappelle qu'il existe une troisième option qu'il ne faut surtout pas oublier : l'innocence du suspect.

Surmonter les inhibiteurs (les craintes)



- **Identifier le ou les inhibiteurs potentiels** (« Selon mon expérience et ce que j'entends depuis que nous sommes ensemble, je comprends très bien que puisses avoir peur de [inhibiteur(s)]. Est-ce que je me trompe? »)
- **Chercher l'inhibiteur**
(« De quoi as-tu peur ? » D'aller en prison? De perdre [inhibiteur]? »)
- **Supposons que...**
(« Supposons que nous avançons nos montres de 20 minutes et que tu m'as raconté tout ce qui s'est passé et pourquoi cela est arrivé. Que crois-tu maintenant qu'il va se passer? À partir de maintenant. »)
- **Tout s'explique...**

Dernière chance

« Last call »

- Je comprends que tu ne souhaites pas me dire pourquoi tu as fait cela, mais puis-je au moins savoir pourquoi tu ne veux pas me le dire? Tout s'explique.
- Tu n'es peut-être pas prêt? Des craintes? Est-ce cela?
- Nous allons faire une pause et reprendre plus tard. Tout s'explique.
- Peut-être préfères-tu l'écrire pour l'expliquer à ta façon? Tout s'explique.
- Prendre le temps d'y penser. Recontacter lorsqu'il sera prêt. Dans une heure, quelques heures ou davantage.
- Tout s'explique.





Aveux incriminants (corroborés)

Trois façons de déterminer l'authenticité d'une confession (Ofshe et Leo, 1997a; Leo et Ofshe, 1998):

- 1) **Est-ce que la confession a conduit à la découverte de preuves qui n'étaient pas connues de la police?** Par exemple, l'aveu a permis de retrouver l'arme du crime et de localiser les objets volés.
- 2) **Est-ce que la confession contient des détails non usuels du crime qui ne sont pas connus du public?** Par exemple, en confessant son crime, le suspect raconte comment et pourquoi il a fait, avec son couteau, une étoile de David sur le ventre de la victime.
- 3) **Est-ce que le suspect a fourni une description précise des détails courants de la scène de crime qui n'ont pas été publicisés?** Par exemple, le suspect est capable de décrire le type de vêtements que la victime portait, ou encore, de décrire la pièce (qu'il n'avait bien sûr jamais pu visiter auparavant) où s'est déroulé le crime.



15 avantages de l'enregistrement audiovisuel (Grant, 1987)

- 1) Les policiers seraient protégés à l'encontre d'allégations d'inconduite non fondées;
- 2) Un élément de publicité et de responsabilité serait introduit dans les procédures d'interrogatoire, ce qui incite à une meilleure préparation et formation;
- 3) Le danger des confessions dites « verbales » diminuerait;
- 4) Réduction du nombre et de la durée des *voir dire*;
- 5) Réduction des débats concernant ceux qui devraient témoigner lors du *voir dire*;
- 6) Accroissement de la possibilité pour la Cour d'évaluer objectivement l'exactitude des témoignages et la crédibilité des témoins;
- 7) L'admission en preuve des déclarations des accusés serait facilitée;
- 8) Élimination des doutes à propos de l'exactitude du dossier et du contenu de la déclaration;
- 9) Augmentation du nombre de renoncements au *voir dire* plus rapidement;
- 10) Plus de plaidoyers de culpabilité survenant plus rapidement;
- 11) Réduction du temps passé par les policiers à témoigner en Cour;
- 12) Effet positif sur l'image de la police auprès du public;
- 13) Amélioration des techniques d'interrogatoire;
- 14) Réduction du nombre d'officiers devant être présents lors de l'interrogatoire;
- 15) Réduction du stress à devoir témoigner sur *voir dire*.

Bien fondé



La plupart des appréhensions et des idées préconçues à propos de l'enregistrement des interrogatoires se sont donc avérées non fondées. Parmi ces appréhensions, nous retrouvons : **1) Le sujet refusera l'enregistrement sur vidéo.** Les taux de refus varient entre 4% et 6% (Grant, 1987; Willis et al., 1988). La plupart des suspects qui sont d'accord pour parler le feront avec ou sans la présence de la caméra (Geller, 1992); **2) Il est moins probable que le sujet avoue.** Les statistiques suggèrent qu'il n'y a pas de changement significatif dans la fréquence des confessions (Geller, 1992; Grant, 1987; Willis et al., 1988), même que la technique audiovisuelle semble générer un nombre beaucoup plus grand de réponses et plus d'informations incriminantes que la déclaration prise par écrit (Geller, 1992; Grant, 1987).



Les vulnérabilités intellectuelles



La déficience intellectuelle

Q.I. moyen = 90-110

Retard léger: Q.I. = 50-70

- 1-2% de la population générale;
- 85% des retards mentaux sont légers;
- Concrétude la pensée, concentration/attention limitée.

Intervention:

- Utiliser des mots simples et concrets;
- Demander lui de répéter dans ses propres mots;
- S'assurer constamment qu'il a bien saisi nos demandes.



Les fausses confessions



Fréquence des fausses confessions

- ◆ Les erreurs judiciaires < 1% des crimes graves (Huff, Rattner et Sagarin, 1986);
- ◆ Les fausses confessions représentent moins de 20% des erreurs judiciaires (Scheck, Neufeld & Dwyer, 2001; Bedau & Radelet, 1987). Les erreurs d'identification figurent en tête de liste (Borchard, 1932; Brandon et Davies, 1973; Rattner, 1988);
- ◆ Selon la perspective académique, les fausses confessions sont fréquentes (Gudjonsson, 2003; Kassin et Wrightsman, 1985; Leo et Ofshe, 1998); Études faites en labo?
- ◆ Selon la perspective policière, les fausses confessions sont rares (Cassell, 1999; Buckley, 2006).

Sur des milliers d'interrogatoires/année... Combien?

Les types de fausses confessions

(Kassin et Wrightsman, 1985)

1) Fausses confessions volontaires

- ◆ Confessions faites sans pression de la police.
- ◆ Souvent associées à un besoin d'attention / un trouble mental (ex: C. Lindbergh).
- ◆ Pour protéger quelqu'un, plus souvent un conjoint, un ami ou un complice.
- ◆ Par hostilité envers les autorités policières.



Les types de fausses confessions

(Kassin et Wrightsman, 1985)

1) Fausses confessions par résignation

- ◆ Confessions faites suite aux demandes et aux pressions de la police.
- ◆ Souvent associées à un gain instrumental immédiat (faire cesser les menaces, quitter le poste de police, mettre un terme à l'interrogatoire).



Les types de fausses confessions

(Kassin et Wrightsman, 1985)

1) Fausses confessions par persuasion

- ◆ Confessions surviennent lorsque le suspect en arrive à croire qu'il a commis le crime pour lequel il est accusé.
- ◆ Souvent associées au « memory distrust syndrome » (MDS), malléabilité de sa mémoire, la vulnérabilité intellectuelle, le degré de suggestibilité, le niveau de stress et de fatigue, à l'absorption de substances intoxicantes, à l'utilisation de méthodes d'interrogatoire hautement suggestives et de faux éléments de preuve.





Prévenir les fausses confessions

- Formation
 - Phénomène des fausses confessions;
 - Vulnérabilités mentales (déficience intellectuelle);
 - Les pièges dans les entretiens d'enquête (vision tunnel).
- Enregistrement audiovisuel des interrogatoires pour les crimes majeurs et lors des situations où l'on soupçonne un trouble mental ou une vulnérabilité intellectuelle.



Conclusion

Du signalement d'un crime à la police jusqu'à la condamnation d'un coupable, chaque étape de l'enquête doit être faite dans les règles de l'art et avec le plus d'objectivité possible. Cette façon d'agir anoblit le travail des policiers aux yeux du public et, par le fait même, contribue à augmenter le taux de solution des crimes, car c'est lui, le public, qui détient bien souvent cette vérité que l'on cherche tant à découvrir.

Lectures suggérées



BILAN, C. (2004). Psychologie du menteur. Ed. Odile Jacob, 255 pages.

CYR, M.-F. (2003). La vérité sur le mensonge. Les Éditions de l'Homme.

EKMAN, P. (1992). Telling lies: clues to deceit in the marketplace, politics and marriage. New York: W.W. Norton.

FISHER, R.P. et GEISELMAN, R.E. (1992). Memory-Enhancing Techniques for Investigative Interviewing. The Cognitive Interview. Charles C. Thomas Publisher.

GUDJONSSON, G.H. (2003). The Psychology of Interrogations and Confessions. A Handbook. John Wiley and Sons. Chichester: England.

IMBAU, F.E., REID, J.E., BUCKLEY, J.P. et JAYNE, B.C. (2001). Criminal Interrogation and Confessions. 4th ed., 499 pages.

SCHAFER, J.R. et NAVARRO, J. (2003). Advanced Interviewing Techniques. Charles C. Thomas Publisher, 143 pages.

ST-YVES, M. et TANGUAY, M. (2007). Psychologie de l'enquête criminelle: La recherche de la vérité. Éditions Yvon Blais, Cowansville, 730 pages.

ST-YVES, M. et LANDRY, J. (2004). Psychologie des entrevues d'enquête. De la recherche à la pratique. Éditions Yvon Blais, 546 pages.

VRIJ, A. (2000). Detecting Lies and Deceit. The Psychology of Lying and the Implications for Professional Practice. John Wiley and Sons. Chichester: England.

WICKLANDER, D.E. et ZULAWSKI, D.E. (2001). Practical Aspect of Interview and Interrogation. CRC Press.

WILLIAMSON, T. (2006). Investigative Interviewing. Rights, research, regulation. Willian Publishing, 384 pages.